

FICHE DE POSE ET D'EXPLOITATION DES TRAPPES TYPE KC et LC D400



1. Lieu d'installation

Ces dispositifs sont prévus pour être installés dans les voies de circulation des routes (y compris rue piétonnes), accotements stabilisés et les aires de stationnement pour tous types de véhicules routiers.

Densité de trafic : *passage régulier de véhicules légers et poids lourds*



Le scellement devra faire l'objet de soins très particuliers car les sollicitations transmises par les véhicules sont très élevées.

2. Conditions de pose

« Cette gamme de produit est prévue pour être installée sur des chambres préfabriquées »

La préparation du support

Dépoussiérer le support (feuillure chambre béton) et le cadre par brossage ou soufflage.

Vérifier la santé de la feuillure de chambre

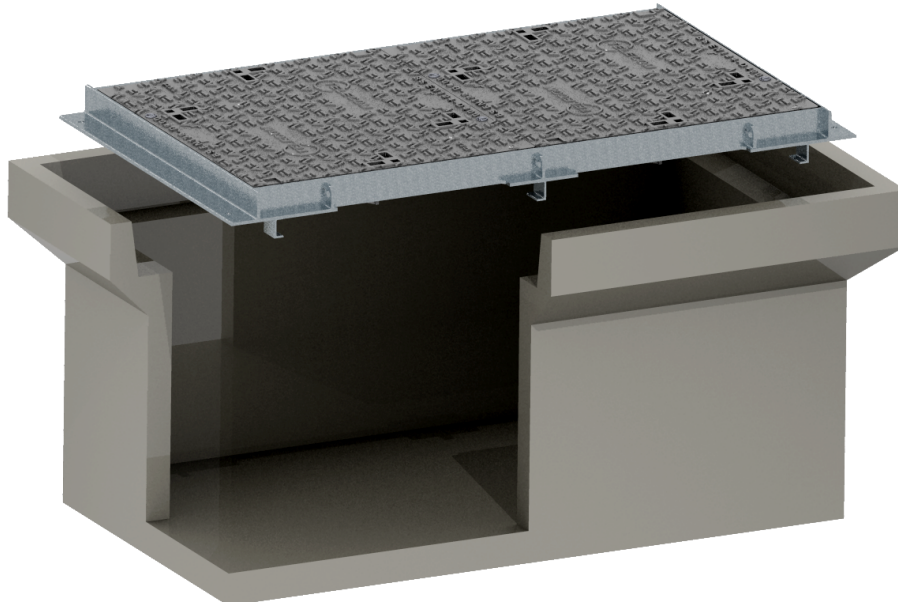
Enlever les parties friables si besoin.

L'état général du support béton doit être sain (surtout dans le cas de réhabilitation)

Le réparer au besoin.

Le support devra être humidifié avant le scellement.

la mise en place et le remplissage



1. Présenter le cadre (sans les tampons) et le centrer sur la chambre.

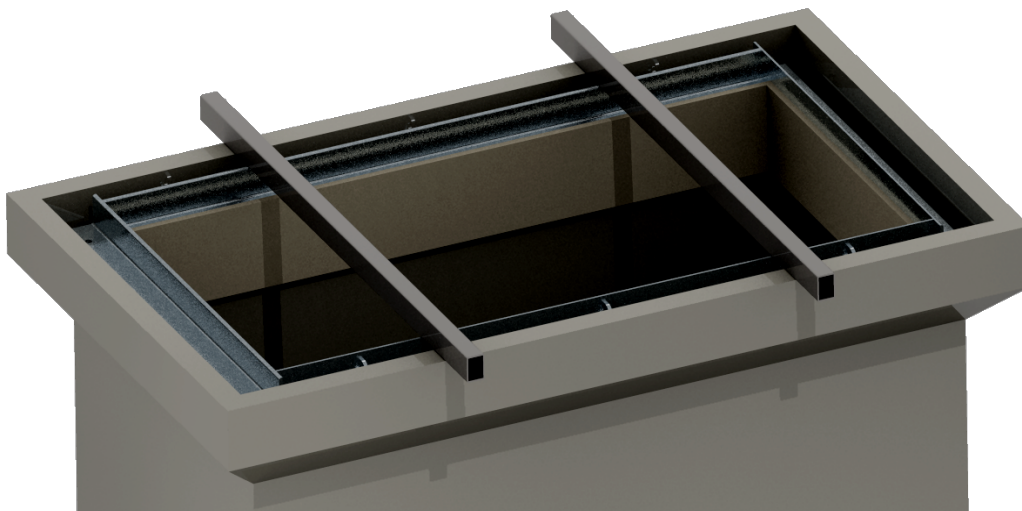


le cadre devra être impérativement en correspondance et en alignement avec la feuillure intérieure.

En aucun cas, il ne doit être en porte à faux ou décalé par rapport à l'ouverture libre.

il est fortement conseillé que la mise en place du cadre avant scellement soit faite à l'aide de 2 traverses ou bastaings (lg >1200) attachées au cadre.

Cette méthode permettra lors du remplissage d'avoir une surface homogène sous l'appui du cadre, une accroche optimale des pattes de scellement et aucun point dure qui pourrait dégrader prématurément le scellement.



Il est impératif de ne pas pas utiliser en sous-face du cadre, de cales bois, acier ... pour régler la hauteur du cadre.

2. Vérifier l'altimétrie et veiller que les 2 surfaces « dessus du cadre acier par rapport à la chaussée ou à la chambre préfa. » soient affleurantes.

3. Positionner le coffrage à l'intérieur de la chambre (ouverture libre)

Le scellement

Remplir l'espace vide entre la feuillure et le cadre avec le produit de scellement

Il peut être effectué avec divers matériaux armés ou non (béton, résine de scellement..)

Ce choix pourra dépendre des conditions météorologiques et des exigences du trafic (Préférer le ciment à prise rapide ou résine de scellement en période de gel par exemple)



il sera fortement conseillé de vibré le béton à l'aide d'une aiguille.

Pendant cette phase de scellement, il est impératif de vérifier que la mise à niveau du cadre et le coffrage ne bouge pas.

Il est possible de laisser une réserve de 3 à 4 cm maxi pour finir à l'enrobé à chaud ou à froid.

La finition

Finir à l'aide de la taloche ou truelle au nu de la chaussée.

Retirer le coffrage et vérifier que tous les espaces soient bien remplis.

Vérifier la cohésion et l'uniformité et l'homogénéité du produit de scellement.

Nettoyer la zone d'appui intérieure du cadre si nécessaire (si présence de mortier ou autre)

Mettre en place les tampons dans le cadre.



RAPPEL, il est impératif de respecter, la mise en œuvre, le type de malaxage, le dosage en eau et les temps de durcissement complet préconisés par le fabricant du produit de scellement, avant réouverture de la circulation.

Rappel : La responsabilité de la qualité des matériaux de scellement et leur tenue n'est pas assumée par le fabricant des trappes mais par la société chargée de sa mise en place.

Rappel : Les ensembles mise en place et non scellés ne pourront en aucun cas permettre le passage de véhicule (vélo, moto, véhicules légers, poids lourds..)

Les cadres de type « telecom » ne sont pas autoporteur, et donc n'ont aucune résistance sous charge sans leur scellement.